

## Table-ronde « Expérience de mises en œuvre »

Table-ronde animée par Sylvain AVRIL (ADEME) avec la participation de :

- Violaine MAGNE, chargée de mission Energie Climat à la communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole ;
- Ivan GAUVIN, chargé de mission développement durable à Vichy Communauté ;
- Sophie MONCORGE, chef de projets développement durable et Territoire à énergie positive Beaujolais Vert, Communauté de l'Ouest Rhodanien

Les trois intervenants sont à disposition pour répondre à vos questions sur du partage d'expériences ou des conseils relatifs à vos cahiers des charges.




Pour les contacter :

Sophie MONCORGE : [Sophie.Moncorge@c-or.fr](mailto:Sophie.Moncorge@c-or.fr), 04 74 05 06 60 - 06 37 82 78 07

Ivan GAUVIN : [i.gauvin@vichy-communaute.fr](mailto:i.gauvin@vichy-communaute.fr), 04 70 96 57 95

Violaine MAGNE : [vmagne@clermontmetropole.eu](mailto:vmagne@clermontmetropole.eu), 04.73.98.34.35 - 06.46.75.29.33.

### Présentation des territoires

Clermont Auvergne Métropole	Vichy Communauté	Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
		
<ul style="list-style-type: none"><li>• 21 communes</li><li>• 290 000 habitants</li><li>• 300 km<sup>2</sup></li><li>• 966 hab. / km<sup>2</sup></li><li>• Clermont-Fd : 141 000 hab.</li><li>• Durtol : 2000 hab.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 38 communes</li><li>• 83 500 habitants</li><li>• 750 Km<sup>2</sup></li><li>• 111 hab./ km<sup>2</sup></li><li>• Vichy : 25 800 hab.</li><li>• Châtelus : 120 hab.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 34 communes</li><li>• 50 200 habitants</li><li>• 577 km<sup>2</sup></li><li>• 87 hab. /km<sup>2</sup></li><li>• Tarare : 10600 hab.</li><li>• Saint Appolinaire: 173 hab.</li></ul>

### Présentation des chargé.e.s de missions et de leurs fonctions au sein de la collectivité

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien)** : la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien se situe dans le département du Rhône, au cœur du Beaujolais vert, nommé ainsi du fait de la filière bois et notamment de la présence de douglas. 80 % du territoire est couvert par la forêt ou l'agriculture. C'est également un bassin textile.

A l'origine du Plan Climat, quatre EPCI s'étaient lancés dans une démarche de Plan Climat volontaire. Suite aux différentes recompositions territoriales, 3 EPCI sur les 4 initialement ont fusionné et ont poursuivi leur engagement en faveur de l'énergie et du climat en rejoignant le réseau TEPOS, en étant lauréat TEPCV et enfin en déposant un PCAET réglementaire.

Je suis en poste depuis 2009 et suis en charge de l'ambition TEPOS sur le territoire. Le Plan Climat est né d'un programme LEADER. Au départ, la gouvernance du plan climat était associative, gérée par un GAL (groupement d'acteurs locaux) composé de 60 personnes publiques et 60 acteurs du privé. Les agents de l'association d'origine travaillent aujourd'hui pour la plupart à la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien.

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** Clermont Auvergne Métropole est un territoire essentiellement urbain, particulièrement concerné par des problématiques habitat / transport, et par une problématique spécifique sur la qualité de l'air. Le centre urbain est dynamique sur le plan économique et sur celui de la recherche universitaire. Le Plan Climat est à l'origine issu d'une politique volontariste conjointe de la Ville Clermont-Ferrand et de la communauté urbaine sur le développement durable.

Je suis chargée de mission énergie-climat à la fois pour Clermont Auvergne Métropole et pour la Ville de Clermont-Ferrand. Je suis en charge des démarches TEPOS, Plan Climat et de toutes les autres démarches énergie-climat liées aux deux collectivités.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** Vichy Communauté est née de la fusion entre Vichy Val d'Allier et la Montagne Bourbonnaise. L'EPCI compte aujourd'hui 84 000 habitants. La fusion des deux collectivités a conduit au doublement de surface avec 5000 habitants de plus. Avec une augmentation significative des potentiels disponible, il sera plus aisé d'être un TEPOS dans la configuration Vichy Communauté que Vichy Val d'Allier.

Je suis en poste depuis 2012 suite à un stage de préfiguration du PCAET en 2011. Aujourd'hui, je m'occupe du plan Climat, de TEPOS, TEPCV et maintenant du PCAET.

#### ***Sylvain AVRIL (Ademe) : à quel service votre poste est-il rattaché ?***

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** je fais partie de la Direction Développement Durable et Énergie, au sein de la direction générale adjointe Écologie Urbaine qui comprend également la gestion des déchets, le cycle de l'eau et le service du patrimoine bâti communautaire.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** je fais partie de la mission Développement Durable qui comprend deux personnes. La mission développement durable appartient au Pôle Environnement qui est en charge des mobilités durables, des déchets, de la prévention des risques, de l'agriculture et de la biodiversité.

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) :** je fais partie du pôle développement économique et aménagement durable qui traite des questions d'agriculture, d'économie de proximité, de tourisme et développement durable. Mon poste est mutualisé entre la communauté d'agglomération et ses communes membres sur deux axes précis : la rénovation du patrimoine public et l'ingénierie financière.

#### ***Sylvain AVRIL (Ademe) : le plan climat avec ses enjeux développement durable est transversal au sein de la collectivité. Travaillez-vous avec un ou des élus responsables ?***

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** il y a un seul élu responsable du sujet à la Ville de Clermont-Ferrand, c'est un adjoint en charge du Développement Durable et une seule élue référente à la Communauté Urbaine. Elle est Vice-Présidente en charge du développement durable et de l'habitat.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** à Vichy Communauté, il y a un élu référent pour TEPCV- TEPOS, un Vice-Président Mobilités douces, un Vice-Président à l' Habitat et à l'urbanisme ainsi qu'un groupe de travail composé de 12 élus communautaires.

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) :** à la communauté d'agglomération de l'ouest-rhodanien, il y a un vice-président Développement Durable et programmes européens.

Cet élu est donc à cheval sur PCAET et sur Leader. La commission développement durable est présidée par un élu, aussi adjoint à la ville de Tarare. Cette commission réunit un conseiller municipal par commune.

**Sylvain AVRIL (Ademe) : le plan climat s'inscrit dans des démarches développement durable. Pouvez-vous rappeler l'historique si historique il y a avant l'obligation Plan Climat de 2015 ? Vous avez amorcé des Plans Climat assez tôt, pouvez-vous nous dire comment ça s'est mis en place ? Quels ont été les délais de réalisation ? Comment envisagez-vous de travailler le portage politique ?**

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) :** c'est une grande histoire. Tout commence en 2001 avec la construction d'un premier programme européen leader par une association de 4 communautés de communes regroupant 120 acteurs (50% public – 50% privé). Ce 1<sup>er</sup> programme leader portait sur la valorisation des savoir-faire et le télétravail.

En 2009 un deuxième programme leader a porté sur la valorisation des filières locales, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Dans ce programme 2009-2014 était inscrite la volonté de réaliser un PCET entre les quatre communautés de communes.

L'objectif de l'association des Communautés de communes était de conduire des projets de territoire au-dessus des compétences réglementaires propres à chacun des quatre EPCI. L'enjeu sous-jacent à cette dynamique était le développement économique local du territoire par la valorisation et l'utilisation des ressources naturelles locales et par les savoir-faire locaux, le territoire de l'association comptant parmi les plus bas revenus du Rhône, et le plus de cas de précarité énergétique.

En 2013, l'association est la première lauréate de l'appel TEPOS de l'ADEME et la Région (ex) Rhône-Alpes. Des études de potentiel ont été réalisées dans l'objectif de diviser par deux les consommations d'énergies en 2050 et de les couvrir intégralement par la production d'énergies renouvelables. Cette étude de potentiel a mis en avant des richesses en termes de potentiel économique et souligné l'enjeu du maintien de la population sur ce territoire rural par des actions de rénovation de l'habitat. Dans cette continuité, il existe aujourd'hui une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat.

Depuis 2014, avec la création de la COR (fusion de 3 CC/4), les salariés de l'association sont salariés de l'EPCI. La création de cet EPCI permet d'avoir d'autres moyens et compétences pour agir sur des leviers comme la mobilité, les déchets, l'aménagement du territoire. Depuis janvier 2016, le passage de communauté de communes à communauté d'agglomération a permis d'acquérir encore plus de compétences et de moyens humains et financiers.

En 2001, le Pays Beaujolais, organisé autour de Villefranche portait la candidature du leader le programme se déployait uniquement sur la partie beaujolais vert.

On est passé d'un mode de fonctionnement associatif, avec une gouvernance public privé, à une gouvernance 100% publique. D'un côté la structuration est plus rigide, mais de l'autre, cela nous permet d'avoir plus de moyens.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** Vichy Val d'Allier était un EPCI classique soumis à la réalisation d'un PCAET du fait de son nombre d'habitants. Le bilan des émissions des gaz à effet de serre, réalisé dans ce cadre, avait été mutualisé avec le département de l'Allier et deux autres EPCI. A l'époque, Vichy Val d'Allier avait réalisé son plan climat en interne. Celui-ci avait débouché sur 87 actions qui vivotaient avant l'obtention des crédits TEPCV.

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** à Clermont-Ferrand, il y avait une certaine tradition de prise en compte du développement durable : agenda 21, convention des maires en 2009.... Du côté de l'EPCI qui s'appelait à l'époque Clermont Communauté, il y a eu une prise en compte précoce (2009) des enjeux de qualité de l'air. En 2009, la collectivité avait réalisé une étude pour la mise en place d'une Zone d'Action Prioritaire pour

l'Air (ZAPA). En 2012, l'agglomération comme la Ville se sont vues obligées de réaliser un plan climat. Le choix a été fait d'une réponse mutualisée entre les deux entités. J'ai donc été embauchée pour ce double objectif. Cela aboutit en 2013 à un plan climat classique pour la Ville et un plan climat prenant déjà en compte l'air pour l'agglomération. Ces deux plans sont validés définitivement en 2014 aboutissent à l'obtention de crédits TEPCV en 2015 pour des actions présentes dans les plans des deux collectivités : alternatives aux produits phytosanitaires, travail sur la rivière Tiretaine (risque d'inondation, îlot de chaleur urbain), rénovation du patrimoine bâti avec un objectif d'efficacité énergétique (notamment pour les piscines). L'engagement de la collectivité dans le réseau TEPOS s'inscrit de manière complémentaire à l'obtention des crédits TEPCV en 2016 et la volonté de s'engager avec l'Ademe dans un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques.

**Sylvain AVRIL (Ademe) : vous avez amorcé votre premier Plan Climat dans la suite du Grenelle. Comment ça s'est mis en œuvre ? Combien de temps ça a pris ? Sur le plan climat PCAET, quelle organisation, quelle mise en œuvre envisagez-vous ? Quels sont les délais prévus ?**

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** le premier plan Climat s'était appuyé sur un diagnostic réalisé par l'Aduhme et Atmo sur les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Pour Clermont-Ferrand, des réunions avaient été organisées dans des instances de démocratie de proximité : les conseils de la vie locale. Le travail avec les partenaires s'est fait dans le cadre Club Energie Climat. Parallèlement aux échanges de ces deux instances, des actions ont été menées de façon transversale à la collectivité, pour amener les services à élaborer et chiffrer des actions selon des indicateurs. La démarche a débuté en septembre 2012 et la délibération a été prise en 2014. L'obtention des différents avis par la Préfecture, la Région, et le fait que le conseil communautaire ne se réunisse que tous les trimestres explique la durée du processus.

Pour la nouvelle génération de Plan Climat, Clermont Auvergne Métropole souhaite élaborer un schéma de transition écologique et énergétique sur le territoire. Il y a une volonté d'aller plus loin que sur un projet TEPOS classique en associant des actions relatives à la qualité de l'eau, à la qualité des sols et à la biodiversité, mais aussi la gestion des déchets ou même le bruit. Pour ce projet, les premières études ont débuté en avril 2017. La collectivité est accompagnée par un bureau d'études à la fois pour la partie diagnostic mais aussi pour la concertation et la communication. Pour la gouvernance : un comité technique composé d'agents et une commission communautaire élargie, associant des élus de chacune des communes membres de Clermont Auvergne Métropole, travaillent sur le diagnostic et les actions. Des ateliers citoyens sont également prévus pour associer la population. La phase de diagnostic est tout juste terminée. Le diagnostic sera bientôt présenté avant d'entamer un travail sur la stratégie et le plan d'action partenarial.

Bien que le travail sur le Plan Climat ait débuté en 2012, la démarche n'est pas toujours bien connue des habitants, ni même toujours en interne à la collectivité.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** je vais parler de trois exemples de mise en œuvre, permis par différents réseaux dans lesquels nous nous inscrivons.

La mutualisation des Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et des plans climat ont permis également de mutualiser certaines actions, dont l'infrastructures de recherches pour les véhicules électriques (IRVE) sur tous le département de l'Allier. Le réseau Action Climat Energie (ACE) initié par l'Ademe a permis de dupliquer l'action COCON63<sup>1</sup> sur le territoire de Vichy Communauté. Des actions de sensibilisation aux ENR du jeune public (projet

---

<sup>1</sup> Cocon 63 est une démarche collective innovante pour isoler les combles perdus des bâtiments publics. [En savoir +](#)

REVE, demain l'énergie) ont été mutualisées avec anciennement le Beaujolais vert, 5 autres territoires français, MACEO et un territoire roumain.

Il est des fois plus simple de faire appel aux copains, de chercher ce qui s'est fait ailleurs, ou de l'aide sur d'autres territoires que de tout inventer à nouveau.

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien)** : notre 1<sup>er</sup> PCET, volontaire, n'avait pas vraiment de cadre. Il était porté par l'association et nous avons conduit un travail de concertation classique en sollicitant les membres du GAL leader et les partenaires institutionnels traditionnels : consulaires, gestionnaires de réseau, pays... A l'époque, les citoyens n'étaient pas associés, car les élus étaient partis du parti pris que les acteurs du GAL représentaient aussi la société civile.

La concertation aura une autre dimension dans le PCAET de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien. Le marché public a été lancé en octobre 2016. La concertation va commencer en septembre en sachant qu'il y a eu beaucoup de choses de faites dans le passé. Le choix a été fait de ne pas concerter sur une base zéro. Entre le PCET volontaire et PCAET réglementaire nous sommes passés par l'étape TEPOS et avons porté un programme LEADER sur la transition énergétique. Dans ces deux cadres, nous avons proposé des visites de sites, des ateliers participatifs, des soirées débats... Nous nous sommes également intégrés de nombreux réseaux essentiels pour ne pas « réinventer la poudre » et s'appuyer sur les expériences des autres : le CLER, le Réseau TEPos, le réseau RURENER... Nous avons organisés beaucoup de déplacements en bus avec des élus et acteurs privés pour aller voir ailleurs. La ligne politique aujourd'hui est la suivante : oui, on répond aux demandes réglementaires, mais on n'oublie pas de donner du sens et de l'action concrète sur le terrain.

C'est un cabinet qui a fait le bilan sur les émissions de gaz à effet de serre qui nous accompagne sur la concertation. Il fait très peu d'animation mais prépare surtout des rapports pour le bureau d'études. Notre objectif : construire le plan d'action avant l'été 2018.

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole)** : être chargé de mission plan climat c'est vraiment regarder ce qui se fait ailleurs, s'appuyer sur le retour d'expériences des autres pour voir si c'est pertinent sur notre territoire. On sait que certaines actions marchent très bien pour lutter contre le changement climatique. Si j'avais un conseil à donner aux EPCI nouvellement obligés : appuyez-vous sur les premières expériences de la première génération de Plans climat.

**Sylvain AVRIL (Ademe)** : *je retiens plusieurs points de vos témoignages. D'abord, il y a une histoire sur vos territoires. Ensuite, il est important de s'inscrire dans des réseaux, de mobiliser des moyens financiers et des structures locales sur lesquelles s'appuyer.*

*Dans chacune de vos collectivités, vous avez des Présidents qui sont des éminentes personnes : Olivier Bianchi pour Clermont Auvergne Métropole, Claude Malhuret pour Vichy Communauté et Michel Mercier pour la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien. Comment ça se passe ? Y a-t-il un portage politique au niveau du Président ? Au niveau des Vice-Présidents ? Ou bien le portage est-il plus transversal ?*

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté)** : le portage est partagé entre un Vice-Président et le groupe de travail DD. Nous avons réussi à faire passer des éléments du Plan climat, de TEPCV et un peu de TEPOS dans le projet de la communauté d'agglomération. C'est de cette manière que l'on touche le Président.

**Sylvain AVRIL (Ademe)** : *comment le Vice-Président associe-t-il les autres élus ?*

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté)** : nos commissions sont assez compartimentées. Lors de la fusion des EPCI, des élus communautaires ont souhaité participer au groupe de travail développement durable. Ce groupe est perçu

comme un espace d'échange plus informel que les commissions mais aussi un espace où l'on décide comment seront dépensés les sous de TEPCV.

**Sylvain AVRIL (Ademe) : les élus se sont-ils formés sur ces questions ? S'informent-ils naturellement ? Comment font-ils évoluer leurs compétences ?**

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** Il y avait eu une formation « dynamique des plans climat » via l'Ademe. Sinon, les élus se forment plutôt par acclimatation au sein du groupe de travail Développement Durable. Nous avons aussi organisé des Educ'Tour, mais cela n'a pas fonctionné. C'est compliqué de mobiliser des élus sur deux jours.

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** le portage est fait par la Vice-Présidente à Clermont Auvergne Métropole, et l'adjoint à la Ville de Clermont-Ferrand, tout en associant les représentants des communes dans la commission communautaire élargie Transition énergétique et écologique. La création de cette commission faisait écho aux demandes des communes d'être associées à la politique énergétique notamment sur le développement des énergies renouvelables.

La lutte contre le changement climatique est un changement complexe. Mais on se rend compte que ça ne prend pas du tout quand on l'aborde de façon militante. La sensibilisation au changement climatique fonctionne quand on aborde des sujets concrets, des sujets pratiques.

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) :** il y a eu un portage associatif pour le PCET volontaire. La gouvernance était partagée entre la Présidente de l'association beaujolais vert (qui était également Présidente du département du Rhône) et les Présidents de chacun des EPCI membres. L'ambition de la Présidente était de « faire aujourd'hui ce que les autres feront demain ». Toutefois aucune action n'était engagée sans ingénierie financière adaptée. Les décisions se prenaient à la majorité relative, soit 2 personnes sur 4. Les projets sont toujours passés.

Maintenant, le PCAET réglementaire est porté par l'EPCI. Le Président a aussi longtemps été Président du département du Rhône. Les ambitions portent sur le volet économique et social avec un enjeu fort de maintien de la population. Le travail s'effectue, selon les actions, avec les Vice-Présidents concernés. Pour les mobiliser, nous utilisons le levier de l'ingénierie. Quand nous proposons une action ou un changement, nous apportons également les moyens pour le réaliser. Pour notre territoire, c'est une chance de faire partie du Massif central. Cela nous permet de bénéficier de financements européens et d'être intégré dans différents réseaux.

En termes d'ingénierie, nous avons été modestes au lancement et nous sommes reposés sur les compétences en interne. J'ai une double formation bâtiments et ingénierie financière. Sur le territoire, Hespul<sup>2</sup> est un partenaire et une ressource importante que l'on peut mobiliser en cas de besoins. Par ailleurs, et comme mes collègues, je vis sur le territoire. Il nous est donc possible de nous rendre compte des actions conduites, ainsi que leurs effets positifs ou négatifs.

**Sylvain AVRIL (Ademe) : pour le plan climat avez-vous des moyens humains et financiers dédiés ? Où êtes-vous allés chercher les ressources ailleurs ? Quels sont vos besoins et vos attentes ?**

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** pour le PCAET, ma collègue, et responsable de la mission développement durable, s'occupe surtout volet air et agricole ainsi que de neuf actions TEPCV. De mon côté, je m'occupe des

---

<sup>2</sup> Association spécialisée dans le solaire photovoltaïque, le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. [En savoir +](#)



actions PCET et de l'autre moitié des actions TEPCV et TEPOS. Nous avons également une personne en service civique pour la concertation et l'animation grand public de notre TEPOS. Il y avait aussi une personne sur le défi famille à énergie positive. Les moyens humains restent le maillon faible de tous les plans climat (les EPCI ne souhaitent pas recruter de personnel supplémentaires et les fonds TEPCV sont uniquement dédiés à de l'investissement et non à des frais de fonctionnement).

**Sylvain AVRIL (Ademe) : vous êtes une collectivité avec 80 000 habitants, un emploi temps plein sur le sujet air-énergie-climat. Quels sont vos moyens financiers ? Y a-t-il un bureau d'études qui vous accompagne pour le Plan Climat ? Un budget a-t-il été voté ?**

Pour 2017, le budget est de deux millions d'euros. Les moyens sont affectés dans les services qui vont les dépenser. Sylvain surveille la façon dont les moyens sont dépensés. Un bureau d'études est recruté pour actualiser le plan climat et animer le réseau TEPOS. 55 000 euros sont affectés sur la démarche Plan Climat incluant TEPOS, auxquels il faudra rajouter le coût sûrement élevé de l'évaluation environnementale stratégique. Mais l'objectif est de faire tourner des actions dans le concret. Je ne me vois pas me tirer une balle dans le pied avec une mauvaise évaluation environnementale dont on estime le coût à 1 euro / habitant).

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** pour le côté stratégique il y a uniquement mon emploi. Pour la mise en œuvre, nous avons une direction de 7 personnes avec pour l'instant un poste et demi sur l'énergie et deux postes sur question la biodiversité-air.

Sur les moyens financiers, nous avons réalisé une étude plus large que la réactualisation de notre Plan Climat. Mais, pour le PCAET seul, nous avons une estimation de 30-35 000 euros, car on a déjà pas mal de ressources sur lesquelles les bureaux d'études peuvent s'appuyer. On peut chiffrer l'étude environnementale entre 10-15 000 euros. Nous n'avons pas pu l'intégrer dans le cahier des charges initial, car nous avons appris son obligation tardivement. Je rejoins Ivan sur le fait que les sous sont fléchés sur les actions et ne sont pas, le plus souvent, affectés à la direction Développement Durable.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** concernant le fléchage de l'argent, lorsqu'il y a réticences de la part de certains services, nous devons souvent porter en propre les actions, ce qui ne facilite pas le partage de nos thématiques par les collègues. Un poste de conseil en énergie partagé pour les 23 communes a été créé en 2015.

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) :** il y a un gros enjeu d'émergence de dynamique. De 2009 à 2014, j'étais le seul emploi affecté sur le plan climat au sein d'une équipe dédiée au projet de territoire qui était composée d'un autre collègue et d'un directeur.

Au sein de l'EPCI, je suis toujours toute seule sur le Plan Climat et TEPOS. Depuis 15 jours, une personne (0,5 ETP) s'est jointe à moi. Depuis 2015, le syndicat d'énergie porte, à notre demande, deux postes pour le conseil en énergie partagée.

En 2014, nous avons eu une coordinatrice sur l'habitat privé, grâce au soutien de l'ADEME et la Région.

Nous avons aussi passé une convention avec Hespul pour bénéficier de 50 000 € annuels qui viennent ajouter du cofinancement. Je peux les solliciter au besoin sur les différents sujets. C'est une ressource technique pluridisciplinaire que l'on peut solliciter rapidement. En novembre dernier, nous avons signé un contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME. Cela a permis le paiement d'un nouveau poste de chargé de mission pour 3 ans. Nous participons aussi à un groupement d'employeur avec Hespul, qui nous permet d'embaucher une personne en commun. Cela nous permet de bénéficier de moyens humains supplémentaires. Lorsqu'une collectivité mutualise un emploi avec d'autres, il y a une limite de 0.75 ETP. Un technicien a également été recruté sur le service transport. Au fur et à mesure où de nouveaux collègues arrivent dans la structure, cela nous permet de bénéficier de nouvelles compétences.

En ce qui concerne les financements, j'ai du mal dans mon esprit de faire une distinction nette entre Plan Climat et TEPOS.

A l'époque, le PCET volontaire a coûté 40 000 euros, pour lesquels nous avons été bien soutenus par l'ADEME pour la réalisation des études et pour le financement de mon poste. Pour TEPOS, les études de potentiel ont coûté 30 000 euros pour lesquelles nous avons bénéficié d'un soutien de la Région et de l'ADEME. L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du plan TEPOS a coûté 20 000 €. En octobre dernier, nous avons lancé un marché de 30 000 € pour le PCAET. Nous avons peut-être sous-estimé le coût car le marché retenu ne permet pas une bonne appropriation des choses qui avait été réalisées en amont. Il aurait pu être intéressant de fixer le marché à 40 000.

**Sylvain AVRIL (Ademe) : vos explications donnent à voir que les choses ne se déroulent pas de manière chronologique entre planification puis actions, mais que les deux se développent bien en parallèle.**

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) :** en ce qui concerne le volet budgétaire des actions, quand nous avons un fonctionnement associatif, le budget était de 50 000 par an. La création de la COR a été accompagnée par la naissance d'une vice-présidence liée au sujet. Nous sommes aussi passés d'un budget de 50 000 à 800 000/1 millions. Nous avons une habitude d'ingénierie financière en allant chercher des ressources hors de la collectivité. Sur les territoires ruraux, la question du budget est très importante pour pouvoir conduire des actions. Nous avons beaucoup soutenu des associations sur le territoire pour qu'elles fassent des actions tout en promouvant le plan climat.

**Sylvain AVRIL (Ademe) : tu as parlé d'un outil : « le groupement d'employeur ». Je l'ai découvert avec ton territoire. C'est vrai que, souvent, la collectivité est réticente face au fait de devoir employer. Avant de creuser un peu ce sujet, Violaine peux-tu nous parler d'abord des ressources pour Clermont Auvergne Métropole ?**

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole) :** la concertation et la communication sont de vrais métiers. Les sujets climat-air-énergie sont des sujets compliqués à la fois parce que la population a l'impression de connaître et en même temps ce sont des sujets qui paraissent lointain. Nous avons des difficultés à faire connaître les démarches auprès du grand public. C'est assez complexe d'arriver à trouver des moyens pour concerter, discuter sur le fond et avoir des actions qui émanent de la population. Dans la première version du PCET, en réunions publiques, alors que nous interrogeons les habitants sur ce que nous pourrions faire ensemble, on arrivait toujours au cahier de doléance sur ce que devrait faire la collectivité. Le problème dans les réunions publiques est que l'on retrouve beaucoup les mêmes personnes qui viennent avec une approche militante. Il faut arriver à des idées constructives portées à la fois par les habitants et la collectivité. Cet aspect ne doit jamais être négligé.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté) :** je reviens aussi sur le point de la concertation grand public, qui est vital. C'est souvent des échecs. Nous n'avons pas encore de méthodes sur comment concerter et animer un territoire. Même les bureaux d'études ne sont pas forcément au point. C'est un point difficile à traiter mais qui est majeur : 98% des émissions des GES le sont par le territoire et non pas par l'EPCI, la mobilisation de tous les publics est nécessaire.

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien) :** sur la concertation, même conclusion que mes voisins. Arrêtons de créer des événements et d'attendre que les gens viennent à nous. On se déplace sur les marchés, sur les différents événements. Même sur ½ h de présence. Mais c'est fatiguant. Nous avons de grosses attentes pour le conseil de développement qui vient de se mettre en place. Un groupe de travail transition énergétique va naître de ce conseil de développement.



Le groupement d'employeur est né en 2010 dans une période où Hespul et le réseau du CLER<sup>3</sup> avaient des besoins de développement informatique et n'avaient pas les moyens d'embaucher chacun dans leur coin. Au fur et à mesure, une vingtaine d'agents ont été embauchés par le groupement qui s'appelle GEDERRA. Je dispose d'un million d'euros, d'une stratégie mais que de deux jambes. Le groupement d'employeur a proposé de se mettre à disposition. Cette option d'embauche de personnes en commun avait déjà été évoquée au moment de la création de la plateforme de rénovation énergétique. Je pense que de plus en plus de collectivités vont franchir le cap, même si au niveau organisationnel, au départ c'est un peu sportif, car on travaille avec des personnes qui ne relèvent pas des ressources humaines de la collectivité.

En même temps que le PCAET on s'est lancé dans un processus intitulé Cit'ergie qui permet de nous comparer avec d'autres collectivités similaires à la nôtre. Cit'ergie est un autre réseau de collectivité, un soutien sur la structuration interne et l'organisation de la Collectivité aux regards de l'énergie et du climat.

**Question : comment s'organisent les transversalités entre les différents documents-projets que doivent conduire les collectivités ? Le lien avec le PLUI par exemple ?**

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien)** : en même temps que l'on conduit notre projet de territoire, nous sommes partis sur un projet de SCOT. Nous menons donc de front le SCOT, le projet de territoire et le PCAET.

**Ivan GAUVIN (Vichy Communauté)** : un volet sur 3 de notre SCOT concerne la réduction des GES « Vichy Val d'Allier, pour un territoire décarboné », et ce depuis 2013. Sur le PLU, et bientôt le PLUI nous discutons beaucoup avec les collègues en charge de l'urbanisme. Il suffit parfois de remplacer quelques mots pour tout de suite rendre le PLU plus incitatif. Nous sommes par ailleurs impliqués sur la finalisation de la démarche TEPOS et le lancement de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) en janvier 2019.

**Violaine MAGNE (Clermont Auvergne Métropole)** : pour le PLUI on attend de voir mais on incite les personnes concernées à venir aux réunions Plan Climat pour qu'elles puissent dire leur mot car le PCAET pourra avoir un impact sur le PLUI.

**Sophie MONCORGE (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien)** : une commune qui rédige son PLU, le PLU finit dans mon bureau. Mon travail est alors de changer des mots qui freinent par des mots qui encouragent.

---

<sup>3</sup> Le CLER est un réseau pour la transition énergétique. [En savoir +](#)